

**Association internationale de développement de tontines
(AIDT)**

Compte rendu de la réunion du 23 mars 2001

La réunion s'est tenue au siège du RAFAD, 2 avenue de Varembe à Genève. Y assistaient: Mme Elisabeth Kamdem, promotrice de l'AIDT, secrétaire générale, M. Fernand Vincent, retraité du RAFAD, conseiller de l'AIDT, MM. Emmanuel Kamdem et Cheaka A. Touré, fonctionnaires du BIT, Laurent Monnier, professeur à l'IUED, Michel Fromont, retraité du BIT, tous membres de l'association. En outre, était présente Mme Mahbonba Teka, étudiante, stagiaire au BIT.

En ouvrant la séance, Mme Kamdem regrette la longue période de «sommeil» des activités, due à diverses circonstances indépendantes de la volonté des membres. Elle indique que depuis sa création, en juillet 1996, l'AIDT a suscité beaucoup d'intérêt de la part de personnes, d'associations et de tontines dans le monde, notamment en Afrique et dans plusieurs pays européens (Allemagne, France, Suisse, etc.) ainsi qu'aux Etats-Unis et au Canada. L'objectif de la réunion est de relancer les activités afin de ne pas décevoir les attentes.

1. «Qu'est-ce que les gens attendent en écrivant ou en adhérant à l'AIDT?» Telle est, selon F. Vincent, la première question à laquelle nous devons répondre. La discussion s'engage sur ce thème; des lettres reçues et des contacts noués, il semble qu'on puisse diviser les correspondants en deux groupes: ceux qui espèrent une aide financière (et tel n'est pas le but de l'AIDT, selon les statuts); ceux qui attendent un appui technique ou pédagogique, ou simplement une information sur les conditions de développement des tontines. C'est à de telles attentes que l'Association doit s'efforcer de répondre.

Il est décidé de dépouiller systématiquement la correspondance reçue afin de mieux cibler les besoins et d'établir une première liste d'adresses.

2. Le monde est vaste et les membres potentiels dispersés: telle est la deuxième constatation qui sollicite la réflexion des participants. Afin d'éviter les frais de poste et d'accélérer les échanges, il apparaît souhaitable d'utiliser au maximum le courrier électronique. F. Vincent propose de créer un site Internet à partir des facilités dont dispose l'IREC: un certain nombre d'informations seraient directement disponibles en ligne et un réseau de responsables nationaux pourrait progressivement se mettre en place.

Il est décidé d'étudier cette possibilité et de commencer à constituer un réservoir d'informations pertinentes, par exemple sur les législations et les pratiques tontinières.

3. Une association vit d'abord grâce au financement de ses membres. Dans le cas de l'AIDT, ceux-ci peuvent être répartis en trois groupes distincts, qui justifieraient des montants de cotisations différents:

- Les individus: cotisation annuelle de 20 FS ou 50 FS selon les moyens.
- Les petites tontines villageoises ou urbaines: 60 FS.
- Les associations de tontines: de 200 à 300 FS.

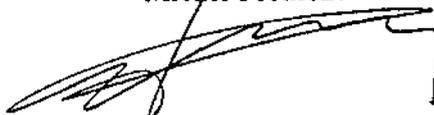
Afin de minimiser les frais de recouvrement, de change et de transfert, il est envisagé de désigner un point de contact dans chaque pays pour recueillir les cotisations et étudier avec le trésorier la meilleure manière de gérer ces caisses nationales et de tenir les comptes à jour.

Il est décidé de désigner au plus vite un nouveau trésorier (Mme Merrit étant repartie aux Etats-Unis) pour organiser ce système de recouvrement. En attendant, les membres présents versent leur propre cotisation annuelle à Mme Kamdem.

4. Questions diverses: Sont évoquées les questions d'établissement d'une bibliographie sur les tontines (en français et en anglais); de création d'un prix pour encourager les étudiants à traiter les thèmes liés aux tontines...

La prochaine réunion pourrait être convoquée au terme des études préalables envisagées, soit vers septembre-octobre 2001. Le bureau pourrait être amené à se réunir d'ici là.

Le secrétaire de séance
Michel Fromont



La secrétaire générale
Elisabeth Kamdem

